



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM PARIS 16 AUTEUIL 28 RUE D AUTEUIL 75016 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

M FRANCOIS HEBERT, représentant de la société 22-MAI S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 47 RUE VIVIENNE 75002 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

HEBERT FRANCOIS

Nombre d'actions : 2 000

Somme versée : 2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 27 mars 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST141

Crédit Mutuel
Paris 16 Auteuil

28 rue d'Auteuil - 75016 PARIS
Tél. 01 53 35 44 52